



10

Oiseau

Épi de faîtage en forme d'oiseau, terre cuite vernissée, 1737

L'épi de faîtage* servait à couvrir un endroit vulnérable risquant de prendre l'eau, au sommet d'un toit. Il avait donc d'abord un rôle fonctionnel face aux intempéries. Il existait même des épis de faîtage éoliens qui émettaient un sifflement lorsqu'il y avait du vent !

Cependant, les épis de faîtage avaient aussi un rôle décoratif comme le montrent les représentations d'oiseaux à leur extrémité. Cet ornement avait alors un sens symbolique, qui marquait le statut d'un propriétaire dans la société villageoise, telle une enseigne sociale. Les animaux représentés faisaient ainsi office d'armoiries.

L'épi de faîtage était en terre cuite, en céramique, en bois ou en fer forgé (ceux du musée sont en terre, le plus souvent vernissée). Son existence remonterait à la période gallo-romaine mais sa présence en Occident est réellement attestée à partir du XI^e siècle. Les épis de faîtage ont été très employés entre 1850 et 1920 sur les maisons construites en Corrèze. Aux XIX^e et XX^e siècles, les épis de faîtage sont de plus en plus souvent en zinc. Ce type d'ornement subit alors une uniformisation, due à sa fabrication industrielle, puis finit par disparaître.

*Arête supérieure d'un comble, également appelé poinçon.